

LE SAINT-MAURICIEN



FLASH N°74



www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

Le Conseil Municipal du 19/02/2016

Vendredi 19 février à 20h30, le Conseil Municipal s'est réuni pour les délibérations suivantes :

- La Communauté de communes souhaite mettre en place un groupement de commandes, représenté par un coordonnateur. Elle a en charge la passation du marché en fonction d'un cahier des charges commun mais rédigé en accord avec les Communes membres de façon à respecter les spécificités de chacune.

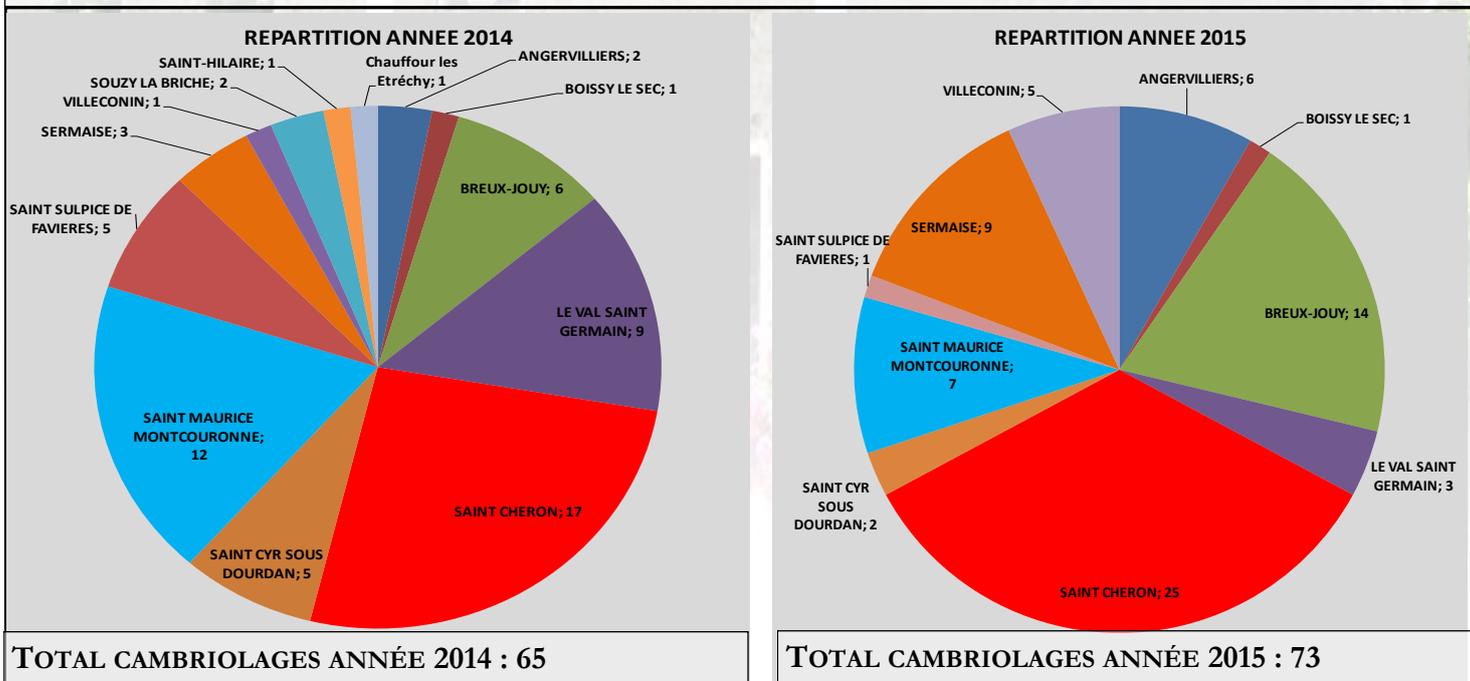
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **nomme** comme coordonnateur la Commune du Pays de Limours ;
- **autorise** le coordonnateur de la Commune du Pays de Limours à signer au nom et pour le compte de la Commune le marché de signalisation horizontale et verticale ;
- **nomme** comme élu siégeant à la commission d'appel d'offres du groupement :

TITULAIRE : M. BLANCHARD

SUPPLEANT : K. PREKOP

VOISINS VIGILANTS : La démarche « Voisins Vigilants » est mise en place sur le village depuis 2014. Un regroupement entre communes a été instauré pour plus d'efficacité, avec 60 référents répertoriés. Notre commune n'a pas de méfaits à déplorer depuis trois mois, mais ce n'est pas le cas, hélas, des communes avoisinantes. Nous devons donc rester vigilants. Pour informations ci-dessous un indicateur destiné au rapport de la Brigade Territoriale Autonome de la gendarmerie de St Chéron, réalisé par M. CHERDO et Mme GARCIA.



LES NUMEROS D'URGENCE

SAMU > 15

GENDARMERIE > 17

SAPEURS POMPIERS > 18

NUMÉRO UNIQUE D'URGENCE EUROPÉEN > 112

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80 - Email : mairie-saint-maurice-accueil@wanadoo.fr

CÉRÉMONIE : Le Samedi 19 Mars 2016, au monument aux morts, à 11H00, cérémonie en l'hommage aux soldats tombés au combat en Algérie . Venez nombreux célébrer le 53ème anniversaire du cessez-le-feu de cette guerre meurtrière.

19 MARS 1962
DATE DU CESSEZ-LE-FEU
DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



Le G.A.P.E et la commission environnement organisent depuis quelques années

« LE NETTOYAGE DE PRINTEMPS- ESSONNE PROPRE- ESSONNE VERTE »

en partenariat avec le Conseil Général qui nous fournit le matériel (affiches, gants, sacs poubelle).

Cette manifestation aura lieu :

le **SAMEDI 9 AVRIL 2016** – départ 9h place de la mairie

Après un petit café pour se donner du courage !

--retour vers 11h30.

avec la participation du **Conseil des Jeunes**. Nous vous attendons très nombreux.

REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES :

Notre PEDT (Projet Educatif Territorial) a été enfin validé ce qui nous a permis de demander le versement des aides du fonds de soutien au développement des activités périscolaires (50 € par enfant). Le programme des NAP (Nouvelles activités périscolaires) proposées pendant la pause méridienne est sur le site internet de la mairie. La 1^{ère} réunion du Comité de Pilotage a eu lieu le 21/01/2016. Il en est ressorti un bilan globalement positif. Le compte-rendu sera disponible très rapidement sur le site internet de la mairie.



Soirée « ST MAURICE, TOUT EST PERMIS » :



samedi 12 mars à la salle polyvalente : Organisée par la Caisse des Ecoles au profit de l'école, cette soirée sera dans l'esprit des émissions de TV les plus populaires (« Vendredi tout est permis », « N'oubliez pas les paroles » ou encore « Qui veut gagner des millions? ») avec quelques challenges surprises! Pour jouer, il faudra constituer une équipe de 10 personnes maximum avec adultes et enfants à partir de 6 ans. Accueil à partir de 20h et début des jeux à 20h30. Petite restauration payante sur place (crêpes, sandwichs, boissons, gâteaux maison, café, chocolat chaud).

Réservation obligatoire au 06/11/57/29/14. 2€ par personne

BROCANTE DE ST MAURICE :

Organisée par les associations Bibliothèque Montgraviers et Vitagym, la prochaine brocante aura lieu le dimanche 22 mai.

Pour tout renseignement et réservation : 06 08 16 00 36 ou vitagym@yahoo.fr.



CIVISME :

La circulation Chemin des Ecoles reste strictement interdite aux véhicules motorisés (hors riverains). Nous vous demandons de respecter les limitations de vitesse et les règles de stationnement Allée de la Butte Blanche.

EVÈNEMENTS À VENIR

SAMEDI 19 MARS : Cérémonie célébrant la fin de la guerre d'Algérie puis verre de l'amitié au bidon

SAMEDI 12 MARS : Soirée « tout est permis à St Maurice » salle A. Lucas

SAMEDI 2 AVRIL : Carnaval à St Maurice

SAMEDI 9 AVRIL : Nettoyage de Printemps dans le village

VENDREDI 18 AU MERCREDI 23 AVRIL : stage poneys EQUIMOUV'

SAMEDI 14 MAI : « On danse à Saint Maurice » organisé par le Conseil des Jeunes

DIMANCHE 22 MAI : Brocante de St Maurice

LUNDI 28 MAI : DO IN dans le cadre de la nouvelle activité « découverte du Yoga »



IMPRIMÉ PAR LA CCPL

MAIRIE DE SAINT-MAURICE-MONTCOURONNE

5, rue de Bourguignonne (91530) - ESSONNE

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80

Email : mairie-saint-maurice@wanadoo.fr

www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

